FFA / CDA 67/ FCJAB

N° Compétition: 281834

MEETING DEPARTEMENTALE U16 (MINIMES) à SENIORS Dimanche 1er Octobre 2023

COMITÉ DEPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME BAS-RHIN 67

Stade des Pins - rue du stade - 67240 Bischwiller

		Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5	Jury 6	Jury 7
			Perche					
14h00	80 Haies U16F 076		F + M		Longueur F.	Disque F.		
	100 Haies U16M 0,84							
14h30	100m Haies U18.F 0,76						Javelot M.	Poids M.
	100m Haies JU.ES.SE.F 0,84							
	110m Haies U16M 0,91							
	110m Haies U18M 0,99							
	110m Haies ES.SEM 1,06							
14h40		Hauteur M.						
15h10	80m U16F puis U16M				Longueur M .			
15h15	100m CA.JU.ES.SE.F					Disque M.		
15h30	100m CA.JU.ES.SE.M			Tr. saut F.				
15h50	800m CA.JU.ES.SE.F						Javelot F.	Poids F.
	800m CA.JU.ES.SE.M							
16h00	1000m U16F puis U16M	Hauteur F.				Marteau F + M		
	400m Haies CA.JU.ES.SE. F+M							
16h35	400m CA.JU.ES.SE.F			Tr. saut M.				
16h40	400m CA.JU.ES.SE.M							
16h45	200m CA.JU.ES.SE.F							
16h50	200m CA.JU.ES.SE.M							
17h00	1000m CA.JU.ES.SE.F							
17h10	1000m CA.JU.ES.SE.M							
17h20	3000M TTC							
	4 x 100m TCF			•	•			
17h40	4 x 100m TCM							
	Relais Medley Court TCF Relais Medley Court Mixte (100 Fem / 200 Mas / 300 Mas / 400 Fem)							
18h00	Relais Medley Court TCM							
	4 x 400m FEM				relais en ligne ju			
18h15	4 x 400m Mixte 4x 400m MAS	Composition des équipes à déposer sur place avant 16h20						

	4 V 000 TOF				
	4 X 200m TCF				
	4 x 200m Mixte				
18h30	4 x 200 m TCM				
	Relais Medley Long TCF (1200				
	/ 400 / 800 / 1600)				
40545	Relais Medley Long TCM				

Aucune inscription sur place

Inscriptions en ligne (athle67.athle.org) jusqu'au jeudi 28 septembre 23h59

Modification possible des horaires le vendredi 29 Septembre en fonction des engagements : Consulter le site athle67.athle.org
Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 40 minutes avant l'épreuve. Désengagement automatique dépassé ce délai.
Droit d'engagement par athlète licencié hors 67 et 5: 5 euros (U16) / 10 euros (autres catégoeries) à régler sur place
68

La licence des participants doit être valide la veille de la compétition :

Extrait de la circulaire administrative fédérale 2023/2024

La licence sera valablement délivrée lorsque, invité par courrier électronique, le licencié aura :

- Pris connaissance des conditions d'assurance,
- Indiqué sa discipline athlétique principale,
- Attesté qu'il a pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
- Renseigné les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

La date de validité de la licence est celle du jour où le licencié a accompli l'ensemble de ces formalités.

A défaut, la licence est **considérée comme invalide**, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

Chaque club est tenu de présenter 1 jury (officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes Pour la sécurité de tous, seuls les athlètes et le jury ne sont admis sur le terrain de compétition